© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Comment dialoguer avec mon fils dont j'ai des soupcons

Par Profil supprimé Postée le 12/04/2011 14:44

Bonjour

J'ai découvert récemment des paquets de papier à rouler les cigarettes dans la chambre de mon fils qui a 16 ans qui fume depuis quelques mois. Lorsque je lui en ai parlé, il m'a répondu que c'était à un copain à lui. Je ne le crois pas mais ne veut pas qu'il pense que je n'ai pas confiance en lui alors j'ai fait celle qui le croyait et lui ai dit que de toutes façons, j'allais l'emmener faire une analyse d'urine pour détecter des traces de drogue éventuelle, il m'a répondu "j'en fait 2 même, si tu veux" avec un aplomb incroyable. Un copain à lui m'a confirmé qu'il consommait "grave", mais mon fils me dit qu'il ment que ce n'est pas vrai. Dans sa poubelle hier, j'ai trouvé un mégot de cigarette roulée que j'ai déroulé et il y des résidus de feuilles vertes au niveau de ce qui fait office de filtre, je l'ai montré à mon fils qui m'a répondu que "c'était resté collé au fond de sa poubelle depuis plusieurs semaines et que ça appartenait à son même copain qui avait laissé les feuilles dans sa chambre. Du coup (en cachette) j'inspecte sa chambre et son comportement et je pense que j'ai toutes les raisons de m'inquiéter. Dans sa sacoche j'ai trouvé une petit boite ronde métallique où dedans il y avait une graine qui m'a fait penser à du fenouil dont on se sert pour la cuisine. Ensuite, entre midi et deux quand il est à la maison, il va dans le jardin et a l'air de chercher quelque chose (j'ai pensé à un copain qui lui jetterait quelque chose par dessus le mur). Sur son bureau le matin, je trouve du tabac et sur ses vêtements, il y a des petits trous. Pour le tabac, il me dit qu'il casse toujours ses cigarettes sans faire exprès et les trous, soit il a prêté ses vêtements, soit, il a fait tomber le bout de sa cigarette sur lui (ce qui manifestement lui arrive souvent). Il y a quelques semaines, il sentait le parfum 24 h sur 24 et vidait ses déodorants à la vitesse grand v. J'ai vu sur internet que des ados s'amusaient à inhaler du déodorant. Apparemment, il ne le fait plus (si c'était ça) il ne dégage plus d'odeur de parfum et ses déodorants durent plus longtemps. Son cendrier ressemble à une feuille de cannabis et j'ai trouvé des photos de bob marley sur son bureau. Bref, je pense que je ne dois pas me leurrer, mais je ne sais pas comment lui faire avouer. De plus et je ne sais pas comment l'interpréter, il y a aussi souvent le matin sur son bureau des pièces de monnaie, couteau ou objets tranchants, coupants etc.. J'ai peur qu'il passe à autre chose et l'en croit capable. Au niveau comportement, il s'est amélioré ces dernières semaines, pas de sautes d'humeurs, plus sociable qu'il y a quelques mois où là, il était un peu tendu et avait des moments où il était ingérable car il n'écoutait rien et ne voulait rien savoir de ce que je lui disais (ça n'a duré que quelques mois). Le dialogue est rétabli, il participe aux taches ménagères (ce qu'il n'a jamais fait), parle de ses journées (choses qu'il n'a jamais fait depuis tout petit : il ne se rappelait plus), il daigne délaisser sa chambre pour venir avec moi faire des courses ou voir sa grande soeur, il s'occupe de sa petite nièce etc... A ce niveau là, c'est en contradiction avec ce que j'ai pu recueillir comme informations. J'ai donc dans l'idée de lui faire faire une analyse d'urine, car c'est le seul moyen pour moi qu'il arrête de nier et de pouvoir le prendre en mains concrètement, mais je ne sais pas comment m'y prendre sans qu'il

ait l'impression que je veuille le "piéger" et qu'il se braque, car lorsqu'il se braque contre quelque chose, il n'y a absolument rien à en tirer, on obtient l'effet inverse de du but recherché. Merci de votre aide, tous les conseils sont bienvenus.

Mise en ligne le 14/04/2011

Bonjour,

A vous lire, il apparaît que vous avez une forte inquiétude pour votre fils concernant les conséquences d'une éventuelle consommation de cannabis et en même temps une perte de confiance en sa parole, accompagnée d'une peur de le braquer et de bloquer tout dialogue. Nous comprenons votre inquiétude et votre souhait de vouloir le protéger de la dépendance à une substance psychoactive.

Concernant le test urinaire, sachez que s'il accepte de s'y soumettre et si celui-ci était positif, cela attesterait simplement d'une consommation à un temps X. S'il refuse de s'y soumettre, vous ne pourriez pas l'y obliger.
De plus, les résultats peuvent varier en fonction du délai entre le moment où il a consommé et le moment du dépistage. Quoi qu'il en soit, si vous parveniez à prouver de quelques manières une consommation de cannabis, cela ne garantit pas que vous pourrez l'amener à entreprendre des démarches pour arrêter. S'il ne le souhaite pas, vous ne pourrez pas l'y contraindre.

Par ailleurs, vous dites que le dialogue est rétabli et qu'il est plus présent dans la vie familiale. Ceci est très positif et s'avère être un atout pour aborder avec lui le sujet des produits psychoactifs. Pourquoi ne pas rebondir lorsqu'il parle de son copain qui fume du cannabis en lui demandant son avis (sans vouloir chercher à savoir à tout prix si lui aussi en consomme) ou en lui faisant part de vos questions. Ainsi, discuter ensemble des effets recherchés dans la consommation de cannabis par exemple amènerait une réflexion sur ce qu'est la dépendance. D'une autre manière, vous pourriez peut être également vous documenter ensemble sur la question et confronter vos points de vue à ces documents. Parcourir ensemble notre site et plus particulièrement les rubriques **"Adosphère**" ou **"S'informer / Dico des drogues**" pourrait vous y aider.

Si cependant des inquiétudes et des doutes subsistaient, vous pouvez également trouver un soutien et des conseils auprès d'un centre de soin qui propose des consultations (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) relatives à la consommation de cannabis. Ces consultations sont anonymes et gratuites.

Vous trouverez ci-dessous des adresses de centres situés près de chez vous.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA L'Entre-temps

7, avenue Frédéric Mistral
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 81 00 56
Site web : https://www.addiction-mediterranee.fr/
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à18h, jeudi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h, vendredi de 9h à 9h30 et de 14h à 18h
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à18h, jeudi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h, vendredi de 9h à 9h30 et de 14h à 18h
Substitution : accessible aux horaires du CSAPA
Consultat° jeunes consommateurs : de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

Voir la fiche détaillée